

**CONSEIL MUNICIPAL DE VALEYRAC**  
**PROCES-VERBAL**

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 15

**Séance du jeudi 08 juillet 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le huit juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 30 juin 2021, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis BRETON.

**Sont présents:** Jean-Louis BRETON, Jean-Claude LACROIX, Dominique JOANNON, Marie-Viviane BAGAT, Mireille DUPUIS, Didier CHEVET, Dominique JACQUEMIN, Loïc BERGEY, Stéphane BERINGUER, Monique CORTINOVIS, Xavier DUCOS, Natacha WARINGHEM

**Représentés:** Sébastien COUTHURES, Norbert BAISSAC, Boris LINCK

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Marie-Viviane BAGAT

---

Désignation du secrétaire de séance : Mme Viviane BAGAT

Le compte rendu du conseil municipal du 15 juin a été approuvé.

M. le Maire aborde l'ordre du jour :

**DÉLIBÉRATIONS:**

**Objet: Attribution du marché de travaux: réhabilitation du logement communal**  
**- DE 2021 030 -**

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique, et notamment l'article 142 de la loi N° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique.

Vu l'avis de la commission communale des travaux du 17 juin 2021,

Monsieur le Maire rappelle le projet et présente les devis,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**AUTORISE** le Maire à signer les devis concernant les travaux de réhabilitation du logement communal sis 5 place du 11 novembre 33340 valeyrac, comme suit :

LOT	ENTREPRISE	Montant HT	Montant TTC
n°1 : Gros œuvre (démolition/préparation)	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	18 400.00	20 240.00
Lot 2 : Charpente/Couverture	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	12 254.54	13 480.00
Lot 3 : Menuiseries intérieures	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	4 536.36	4 990.00
Lot 4 : menuiseries extérieures	SOMIREY TVA 20% 6 rue André Lafittau 33341 LESPARRE	5 405.00	6 486.00
lot 5 : Peinture	SARL BIROT FRERES TVA 20% 3 Route du Bourg 33340 SAINT GERMAIN D'ESTEUIL	6 518.64	7 822.37
Lot 6 : Electricité	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	8 772.73	9 650.00
Lot 7 : plomberie/sanitaire	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	4 063.64	4 470.00
Lot 8 : plâtrerie /Isolation	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	19 881.82	21 870.00
Lot 9 : Carrelage	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	7 681.82	8 450.00
Lot 10 : chauffage	BATI MEDOC 20 place Gambetta 33340 LEPARRE	5 227.27	5 750.00
TVA 10% 8 081.82 € TVA 20% 2 384.73 €	<b>TOTAL :</b>	<b>92 741.82</b>	<b>103 208.37</b>

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal communal

**Objet: Souscription d'un emprunt: travaux de réhabilitation logement communal - DE 2021 031-**

Considérant que pour financer les travaux de notre projet de réhabilitation du logement communal sis 5 place du 11 novembre 1918, il a été prévu au budget principal de recourir à l'emprunt.

Sur proposition de M. le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Après avoir délibéré, à l'unanimité**

**DÉCIDE** de souscrire l'emprunt avec la caisse d'épargne dans les conditions suivantes :

- **PROJET** : Réhabilitation du logement communal pour un montant de 100 000 €
- **CONDITIONS FINANCIERES** :
  - Durée 10 ans
  - Taux d'intérêt fixe: 0.53%
  - Périodicité : annuelle
  - Montant de l'échéance : 10 293.81€
  - Mode d'amortissement : Progressif à échéances constantes
  - Versement des fonds : en une fois, au plus tard le 4/11/2021
  - Frais de dossier : 150 €

**AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt ainsi que tout document y afférant.

**Objet: Budget Port de Goulée - Décision modificative N°1 : Achat de barrières de sécurité - DE 2021 032-**

M. le Maire informe le conseil de la nécessité de se doter de barrières afin de sécuriser les manifestations organisées sur le site du Port de Goulée. N'ayant pas prévu d'acheter ce matériel, lors du vote du budget. Il propose de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

**Dépenses d'investissement:**

Diminution de l'article : 000-21571 matériel roulant : 1 600€  
Augmentation de l'article : 000-21578 autre matériel et outillage : 1 600 €

**Le Conseil Municipal**  
**Après avoir délibéré, à l'unanimité**

**DÉCIDE** de procéder aux modifications budgétaires comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Intitulé	Diminution sur crédit déjà alloués		Augmentation de crédits	
	compte	Montant	compte	montant
Matériel roulant	21571	1 600 €		
Autre matériel et outillage			21578	1 600 €

## **QUESTIONS DIVERSES:**

### **Demande de subvention :**

M. le Maire fait le point sur les dossiers de demande de subvention:

Réhabilitation des toilettes publiques: la subvention pour ce projet a été accordée par la préfecture pour un montant de 7 189.21€ correspondant à 35% du montant HT de l'investissement. M. le Maire rappelle qu'en raison du délai très court pour transmettre les dossiers, une estimation du coût du projet a été réalisée avec un seul devis. Il est donc nécessaire de demander de nouveaux devis.

Isolation de la salle des fêtes: une demande de subvention, auprès de la préfecture, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local a été déposée en 2020 et prorogée sur 2021. Ce projet d'investissement n'a pas été retenu.

### **SCOT -Schéma de Cohérence Territoriale :**

M. le Maire fait part des avis de réunions publiques:

Par délibération n°03082017/115 du 3 août 2017, la communauté de communes Médoc Atlantique a décidé de l'élaboration d'un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur son périmètre, destiné à se substituer aux SCOT des lacs médocains et de la pointe du médoc.

Dans le cadre de la concertation prévue à l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les élus tiendront deux réunions publiques d'information et d'échanges sur la procédure d'élaboration du SCOT MEDOC ATLANTIQUE et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

CARCANS	JEUDI 22 JUILLET 2021 10H à 12H Salle de la Bugade - rue du Lavoir
SOULAC SUR MER	JEUDI 22 JUILLET 2021 17H à 19H Salle Socio-culturelle – 7 rue du Maréchal d'Ornano

### **Déploiement de la fibre optique :**

M. Xavier DUCOS demande si le point a été fait avec la société NGE concernant l'implantation des poteaux.

M. le Maire informe du rendez-vous qui a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juillet.  
Une étude est relancée pour la route de Troussas.

A Lousteauneuf, l'implantation sera modifiée, les poteaux seront posés du même côté que les poteaux électriques.

Concernant la route du Mourey, aucune modification possible.

Les responsables de la société nous ont expliqué que certaines implantations de poteaux ne sont pas modifiables afin de respecter la puissance du réseau.

M. le Maire rappelle également l'impossibilité financière de faire enterrer les câbles, puisque le coût reviendrait entièrement à la charge de la commune. (25 € le mètre linéaire).

### **Croisement route deValeyrc/route de la Verdasse**

Mme Mireille DUPUIS demande s'il serait possible d'installer un miroir au croisement de la route de Valeyrc et la route de la Verdasse.

M. le Maire précise qu'à sa connaissance, il n'y a jamais eu d'accident à cette intersection, mais que cette solution peut-être étudiée.

### **Travaux : cabane au Port de Goulée**

M. le Maire informe le conseil de l'absence d'un agent technique, pour raison médicale, jusqu'au 16 juillet inclus.

Il demande aux élus s'il y a des volontaires pour participer, un samedi matin, à la construction de la cabane au Port de Goulée.

**La séance est levée à 19h25**